

# La Maison des associations refuse d'être prise en otage

**VILLE** Après le lancement du référendum, les locataires se défendent.

CÉDRIC WAELTI

Les locataires de la Maison des associations sont aussi fâchés qu'inquiets. Ils l'ont fait savoir hier matin, dans les locaux du 11-17, rue des Savoises. Ceux-là même qui sont prétexte au référendum lancé par les radicaux et les libéraux. Les

deux formations politiques de l'Entente contestent avec vigueur le rachat du bâtiment par la Ville.

Une opposition jugée injuste par les principaux intéressés, qui estiment être les «otages» d'une bataille gauche-droite. «Je trouve les arguments invoqués particulièrement

pernicieux», commente Eric Sottas, au nom de l'Organisation mondiale contre la torture. Comme beaucoup, ce juriste regrette la politisation du débat. «D'autant plus que certains membres des partis référendaires nous soutiennent activement». «La psychiatrie n'est ni de gauche, ni de droite», poursuit Diane Stroer, présidente du Relais, une association qui fait partie du réseau genevois de santé mentale.

Actuellement, dix-sept associations sont installées aux 11-17, rue des Savoises. Tous craignent qu'avec le référendum, le projet passe à la trappe. «Ces locaux sont essentiels», souligne Régis de Battista, directeur de la Maison des associations. «Nous avons besoin des salles de travail qui doivent être aménagées ici et plusieurs organisations sont intéressées par les arcades qui vont s'ouvrir sur la rue. Mais plus on at-

tend, et plus celles-ci risquent de renoncer. Il y a déjà eu un désistement. Un référendum nous coûtera de l'argent». Les défenseurs du projet rappellent par ailleurs que le propriétaire risque de se raviser en cas de votation populaire. «Il est d'ores et déjà prévu de faire le point avec le propriétaire une fois le délai référendaire échu», indique Christian Ferrazino, conseiller administratif en charge du dossier. ■

03.10.2000

TdC

# La Maison des associations ne veut pas être amputée

GENÈVE • Le référendum lancé contre le dernier projet d'acquisition de la Ville exaspère le monde associatif.

Le prétendu repère de gauchistes donne dans la discrétion. Il n'a en tous cas pas l'air d'être la machine de guerre si crainte par les radicaux et les libéraux de la Ville de Genève. A l'entrée, pas de poster géant du Che, ni de drapeaux rouges, ni de grandes sentences appelant à bouffer du capitaliste. En fait, ce qui frappe, lorsque l'on accède, par la rue des Savoises, à la Maison des associations, c'est le chantier: plafonds à nu, murs un brin lugubres, sols appelant un sérieux lifting. Loin en tous cas de l'image que veulent bien en donner les deux formations de l'Entente qui ont lancé un référendum pour empêcher le bouclage du projet et lui donner toute son ampleur, via l'acquisition de la dernière partie du bâtiment.

Seulement voilà, pour le Parti libéral et son compère radical, le million et demi de francs voté il y a trois semaines par une large majorité du Conseil municipal (démocrates-chrétiens plus Alternative en bloc) constitue la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. D'où le référendum et d'où la colère des occupants, actuels ou futurs. Car selon eux, le projet répond à un réel besoin: «Avec la demande à laquelle nous sommes confrontés, nous pourrions constituer une deuxième Maison des associations», remarque Régis de Battista.

## ENTRÉE HISTORIQUE

Soit. Il n'empêche que seul un quart de la Maison est attaqué. Le projet s'en trouverait-il fondamentalement modifié? Sans aucun doute, assurent les membres de la Fédération pour l'expression associative. Et pour plusieurs raisons.

D'abord, comme le signale Gianfranco Fattorini, membre du conseil de la FEA, «la Maison des associations n'est pas qu'une attribution de bureaux». Au rez-de-chaussée du 11-17 rue des Savoises, la partie attaquée, il y a une aire réservée à l'accueil et une autres à la cuisine de la cafétéria. Que cette partie vienne à manquer et c'est toute la répartition des locaux (salles de conférences, de réunion, lieu de passage, etc) qui s'en trouverait modifiée...

Argument symbolique également. Dans la partie attaquée par référendum se trouve l'accès

historique de feu le journal *La Suisse*. La FEA entend conserver cette entrée principale. Sans compter que cette partie est géographiquement et architecturalement intégrée dans le reste du bâtiment.

Enfin, depuis une année, dix-sept associations occupent déjà le premier étage du 11-17 rue des Savoises «avec l'accord du propriétaire et elle payent un loyer», certifie M. de Battista. Si d'aventure la promesse d'achat de la Ville devait se révéler lettre morte, les dix-sept associations devraient déménager. Parmi elles: le Groupe pour une Suisse sans armée. Vraisemblablement, cela réjouirait les référendaires, eux qui dénoncent le repère de gauchistes.

## QUERELLES STÉRILES

Reste que l'argument de délit de gauchisme exaspère du côté de la Maison des associations. A commencer par Eric Sottas, responsable de l'Organisation mondiale contre la torture. «L'éventail politique de ceux qui nous soutiennent est large et ne se limite pas à la gauche», précise-t-il, en parlant d'arguments «outranciers» des référendaires et en regrettant «d'être pris en otage dans un débat purement politique». Selon lui, Genève a autre chose à faire pour défendre son statut de ville internationale plutôt que de se lancer dans des disputes stériles.

Bref, la FEA appelle solennellement les référendaires à venir constater *de visu* ce qui se déroule aux rues des Savoises et du Vieux-Billard. Dans l'espoir que ceux-ci finissent par retirer leur référendum. Ne se berçant toutefois pas d'illusions, les membres de la Fondation doivent jouer la montre: hier après-midi, une délégation de la FEA et le conseiller administratif Christian Ferrazino ont rencontré le propriétaire des lieux. Ils auraient ainsi obtenu de repousser de quelques jours la date d'échéance, fixée au 31 octobre, de la promesse d'achat du bâtiment. Dans l'immédiat, il ne reste plus qu'à attendre la fin du délai référendaire. Si celui-ci devait aboutir et donc mener à une votation populaire, il en coûterait entre 200 000 et 300 000 francs supplémentaires à la FEA.

MARCO GREGORI

Le Courrier

03. 10. 2000